

Le rééducateur de l'Education nationale :

- Est un **enseignant spécialisé** qui travaille dans les **réseaux d'aides spécialisées** aux élèves en **difficulté** (R.A.S.E.D.) dans un secteur regroupant plusieurs écoles maternelles et élémentaires publiques d'une circonscription.

- **Intervient, en équipe**, avec des psychologues scolaires, des enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique.

- **Fait partie de l'équipe éducative de l'école et est en lien avec les partenaires de l'école.**

- Met en œuvre, au sein des écoles, toutes **ses actions de prévention et de remédiation**, en liaison étroite avec les enseignants et les parents.

- **Aide individuellement ou en très petits groupes les enfants** qui manquent de confiance en eux, d'estime de soi, et/ou de motivation, qui ne parviennent pas à développer leurs compétences d'élèves et dont les difficultés se manifestent par de l'instabilité, de l'inhibition, une communication difficile ou par un refus partiel, voire total de la situation scolaire.

« **La rééducation** vise à aider l'enfant à dépasser ses difficultés, à se libérer des préoccupations et des conflits qui l'habitent, à retrouver de la souplesse et du plaisir dans le fonctionnement de sa pensée, afin de pouvoir franchir le passage qui le mènera d'un statut d'enfant (...) au statut d'un élève qui apprend et d'un écolier inscrit dans la communauté scolaire »

Jeannine Duval-Héraudet.

« Une difficulté si ordinaire ». EAP 2001

L'aide à dominante rééducative a pour objectif
« d'une part, de favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, l'effcience dans les différents apprentissages et activités proposés par l'école, et d'autre part, de restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi. »
Cf. B .O. avril 2002

Bureau de l'association « AREN 69 »

Corinne FLOQUET, *PRESIDENTE*
35 Bd Emile Zola.
69600 Oullins

Noémie Dassing, *VICE PRESIDENTE*
24 Rue Pasteur,
69007 Lyon

Isabelle BROCHENIN, *TRESORIERE*
7 allée Beethoven .
69780 Mions

Sylvie GAI SNE, *SECRETAI RE et
Administrateur pour la FNAREN*
145 chemin de Bois Manié, Longeseigne.
69440 Taluyers



A-R-E-N-69

ASSOCIATION DES REEDUCATEURS DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE

145 chemin de Bois Manié,
Longeseigne
69440 TALUYERS.

☎ : 04- 78- 48- 20- 72

Email : sgaisne@wanadoo.fr

L'AREN 69

Regroupe des rééducateurs de l'Education nationale qui travaillent dans les écoles primaires publiques (élémentaires et maternelles) dans le département du Rhône.

L'AREN est un espace de recherche, de réflexion, de formation, d'information et d'innovation.

Elle s'attache à promouvoir

-l'aide spécialisée aux enfants qui rencontrent des difficultés dans l'école

-et particulièrement la rééducation et les actions de prévention de l'échec scolaire.

L'AREN 69 est affiliée à la FNAREN

Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Education nationale, qui regroupe environ 90 associations en France (soit 1800 rééducateurs).

La FNAREN a pour objectifs :

la recherche, la formation, l'innovation et l'information relatives aux pratiques et techniques professionnelles des rééducateurs.

La FNAREN, outre les différents conseils d'administration, organise annuellement un congrès : temps fort de réflexion et de regroupement des AREN et de leurs adhérents.

Un comité scientifique est associé au travail de la fédération.

Différentes publications existent : L'ERRE et Envie d'école.

La FNAREN travaille avec les différents partenaires institutionnels, syndicaux et associatifs au niveau national.

Association loi 1901,
Créée en 1984. N° 1056331
Article 2 des **statuts de l'AREN 69** :
buts

L'association entend :

-Etablir des liens et des échanges interprofessionnels.

-Rechercher les moyens de faire connaître la fonction et le travail des rééducateurs dans l'institution et auprès des partenaires (enseignants, parents...)

-Etudier toutes questions relatives à la rééducation et aux actions du rééducateur, se donner les moyens de promouvoir un dialogue constructif avec les partenaires.

-Contribuer à définir la formation et fonction spécifique des rééducateurs.

-Favoriser des groupes de recherche et d'élaboration autour des référents théoriques et des différentes pratiques utilisées par les rééducateurs.

-Se donner le droit de publier et diffuser tout document en relation avec l'objet de l'association.

-Les membres de l'association désignent à l'échelon départemental leurs représentants pour intervenir auprès des administrations, des syndicats, des associations sur tous les problèmes concernant la rééducation.

L'AREN 69 en actions

✎ Recueil, échanges d'infos entre les adhérents, entre rééducateurs.

✎ Diffusion des différents comptes-rendus de rencontres et réunions.

✎ Edition annuelle du « memento de l'AREN 69 » pour les adhérents.

✎ Organisation d'un week-end de recherche, de conférences, d'un congrès.

✎ Des réunions de travail : AG, réunions d'AREN, groupe d'échanges et d'analyses des pratiques, travail sur les textes officiels, réunion à thèmes...

✎ Groupe de travail inter-AREN de l'académie.

✎ Transmission des infos, documents dans le lien AREN 69 ⇔ FNAREN.

✎ Participation aux textes publiés par la FNAREN, au travail de la fédération notamment des commissions (Ethique, Europe, professionnalité, formation, nouveaux textes officiels...)

✎ Préparation du congrès FNAREN.

✎ Participation à la formation continue.

✎ Liens avec le centre de formation de Lyon, accueil des nouveaux rééducateurs.

✎ Rencontres avec les différents partenaires : Inspecteur d'Académie, syndicats, associations des psychologues scolaires, des « maître E », associations de parents, association des orthophonistes, politiques ...

...